

Note sur les nouvelles orientations des recherches en science politique

Autor(en): **Sidjanski, Dusan**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Annuaire suisse de science politique = Schweizerisches Jahrbuch für Politische Wissenschaft**

Band (Jahr): **10 (1970)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-171559>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOTE SUR LES NOUVELLES ORIENTATIONS DES RECHERCHES EN SCIENCE POLITIQUE*

par

DUSAN SIDJANSKI

Professeur à l'Université de Genève

I. Orientations nouvelles et retard de la Suisse

La science politique est en train de prendre une nouvelle dimension grâce aux techniques de recherche dont on dispose en science sociale. En effet, elle tend à devenir rigoureuse, à suivre la démarche scientifique en procédant à la vérification d'hypothèses. De ce fait, son évolution est de plus en plus résultat des travaux qui, en s'ajoutant les uns aux autres et en s'imbriquant entre eux, *construisent progressivement un édifice scientifique*. Par ailleurs, l'apparition de l'ordinateur, en démultipliant la capacité de mémoire et d'analyse, ouvre des perspectives insoupçonnées.

Certes, la science politique pas plus que la sociologie, la psychologie sociale ou l'anthropologie, n'a le monopole de ces méthodes qui sont communes à l'ensemble de la science sociale. A ce titre, l'une ou l'autre emprunte les concepts et les techniques aux disciplines voisines qui ont connu un développement plus rapide ou mis au point une technique avancée¹. C'est ainsi que la mesure des attitudes est issue de la psychologie, certains modèles relèvent de l'économie, d'autres techniques quantitatives ont été transposées de la sociométrie ou de la démographie. Enfin, l'utilisation de la mathématique ou de la statistique est aussi répandue en psychologie sociale que dans le domaine de la décision. Il apparaît donc que ces concepts, méthodes et techniques forment un *fonds commun* de la science sociale, bien que celle-ci n'hésite pas à s'inspirer des expériences d'autres disciplines telles que la biologie. Cette mobilité d'idées et de techniques tend à assurer un démarrage rapide de nos disciplines. Le développement qui en résulte s'oriente à la fois vers une recherche empirique selon les méthodes scientifiques et vers l'élaboration d'une théorie qui assure le lien entre observation et explication. Dans cette recherche visant à cerner la réalité sociale, la démarche est double: généralisation fondée sur des échantillons d'observation qui permet d'échafauder une théorie, ou déduction en partant d'axiomes et de propositions. Telle est l'évolution que connaît à présent, avec bien d'autres disciplines, la science politique.

* Rapport présenté à l'assemblée générale de l'ASSP du 28 février 1970.

¹ H. M. BLALOCK, J. & A. B. BLALOCK, *Methodology in Social Research*, New York, 1968; R. PINTO et M. GRAWITZ, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, 1969.

Si l'on admet cette communauté de méthodes, comment différencie-t-on la science politique des autres branches voisines ? Certes, les frontières ne sont plus nettes, la distinction essentielle étant fondée sur l'objet particulier d'étude, un foyer d'intérêts et une approche singulière. Il existe des optiques traditionnelles en science politique, telles que l'étude des institutions, des partis politiques, de la géographie électorale, ou celles plus récentes des groupes de pression, des dirigeants, de l'opinion publique ou du processus de décision. Ces diverses approches sont utilisées aussi bien aux Etats-Unis, en Europe et en Suisse. Comment, dans ces conditions, parler de *décalage* entre Etats-Unis et Europe, ou insister sur le retard en Suisse ? En réalité, le décalage n'est pas frappant si l'on procède à une comparaison superficielle. Certes, la plupart des *auteurs ou chercheurs européens* recourent surtout aux approches ou aux *méthodes classiques ou traditionnelles*, tout en adoptant de plus en plus généralement l'optique des groupes, des sondages d'opinion, de socialisation politique et de processus de décision. Même lorsque nous choisissons ces approches, nos techniques de recherche restent le plus souvent artisanales par rapport à celles qu'utilisent les chercheurs américains. La différence est évidente entre niveaux techniques. A cet effet, il suffit de faire un rapprochement des travaux récents sur les partis politiques pour que ce décalage apparaisse. Une exception mérite d'être signalée : *Partis politiques en Norvège*, par H. Valen et D. Katz qui recourent constamment à la technique d'interview et de sondage d'opinion pour éclairer le fonctionnement des partis, leur processus de décision, leur unité et leurs conflits, ainsi que le caractère des dirigeants, l'identification des membres, leurs perceptions et leur comportement ¹. Il va de soi qu'en Suisse aussi il existe quelques études solides (professeurs Gruner, Masnata, Ruffieux) mais, faute de moyens adéquats, les techniques mises en œuvre accusent des différences évidentes.

L'analyse du *comportement* a ouvert de nouvelles perspectives et a permis d'approfondir l'étude des décisions, des dirigeants, du vote ou de l'opinion publique grâce aux recherches sur les attitudes, sur la dynamique des groupes. A cette fin, les techniques diverses de la science sociale ont été utilisées, dont celle de psychologie sociale (interviews, tests, sondages d'opinion), analyse de contenu, analyse statistique (analyse des données, typologie, modèles), analyse des votes nominaux dans les assemblées politiques; application de la théorie des jeux aux comités, aux négociations; études des variables et de leurs relations, etc. ²). Progressivement, le cadre s'est élargi: des analyses écologiques, des travaux sur la culture politique, sur les forces politiques et les mouvements d'idées et d'opinions sont venus compléter et encadrer les premières études sur les attitudes politiques.

¹ Voir l'ouvrage classique de S. J. ELDERSVELD, *Political Parties: A Behavioral Analysis*, Chicago 1964; cf. aussi D. MACRAE, Jr., *Parliament, Parties and Society in France, 1946-1958*, London 1967.

² Voir les différentes méthodes exposées par DANIEL FREI, (p. 37).

De la sorte, contrairement à une idée assez répandue, l'utilisation de ces techniques et approches diversifiées non seulement n'a pas restreint la vision du monde politique — à l'exception de certains travaux monographiques ou unilatéraux qui ne sont pas l'apanage de cette nouvelle orientation — mais a rendu possible une connaissance à la fois plus ample, plus approfondie et plus précise. En outre, il va de soi qu'aucune de ces techniques n'a une place prédominante et une signification à part. Il serait erroné de croire que telle d'entre elles s'applique automatiquement et d'une manière autonome à tout problème. Même les techniques de sondage, l'analyse décisionnelle, l'analyse factorielle ou la régression n'ont pas de vertus universelles. La démarche correcte consiste à poser le problème, puis à se demander quelles sont les techniques et les approches qui permettent de le saisir ou de l'expliquer le mieux. Le choix des techniques est fonction de l'objet d'analyse. En fait, dans de nombreux travaux, on trouve des *combinaisons de plusieurs techniques avancées* entre elles ou avec des techniques traditionnelles¹. Les unes et les autres ont permis d'approfondir les principales approches en science politique. Le cadre qui rend possible le rassemblement de réflexions, d'hypothèses et de nombreuses données empiriques — habitudes de vote, attitudes, stratégies politiques, processus gouvernementaux et forces politiques — afin de comprendre, d'expliquer et de prévoir le fonctionnement du système politique dans son ensemble, c'est précisément la *théorie*².

Ces techniques avancées s'appliquent aux diverses approches et permettent d'en contrôler les conclusions ou d'en approfondir le contenu. Dans ce domaine, la Suisse accuse un retard considérable. Les *enseignements de science politique sont rares*, les instituts de recherche bien équipés presque inexistantes. Certes, on connaît l'effort entrepris à Berne, à Lausanne, à Zurich ou à Genève. Malgré ces travaux, le décalage persiste entre la Suisse et certains pays européens et, à plus forte raison, les Etats-Unis, dans divers secteurs de pointe de la science sociale et de la science politique. Faut-il pour autant adopter aveuglément et sans discrimination ces méthodes nouvelles? *De toute évidence, il est impossible de continuer à les ignorer*. Les quelques excès que l'on met en relief pour justifier la non-application de ces méthodes ne sont pas une raison suffisante pour négliger, voire rejeter carrément, les voies d'avenir qui méritent pour le moins d'être explorées et évaluées. Pour juger la valeur des approches scientifiques ou quantitatives, il est indispensable d'être capable de les *maîtriser avant de se prononcer sans appel*. Les verdicts hâtifs expriment par surcroît souvent un réflexe de défense, de nostalgie ou de crainte. Seul le doute nous semble

¹ A. CAMPBELL, PH. E. CONVERSE, W. E. MILLER, D. E. STOKES, *Elections and the Political Order*, New York 1966; voir en particulier le chapitre consacré à l'image publique du général victorieux et celui où l'analyse institutionnelle constitue le support pour l'étude de l'influence de l'électorat sur le sénat.

² J. DE SOLA POOL, *Contemporary Political Science: Toward Empirical Theory*, New York 1967; DAVID EASTON, *A Framework for Political Analysis*, Englewood Cliffs 1965.

admis. La *question fondamentale* est de savoir comment les facilités offertes notamment par l'ordinateur ou d'autres techniques avancées peuvent être utilisées valablement pour analyser la vie politique.

Il est essentiel de noter que cette orientation nouvelle dite scientifique ne rejette rien a priori des conceptions du passé. Bien au contraire, les chercheurs se donnent souvent pour tâche de les vérifier en les confrontant avec la réalité qu'ils observent. Ainsi, par exemple, le professeur Eldersveld a mis à l'épreuve des faits la « loi » de Robert Michels concernant la direction oligarchique des partis démocratiques. Les mêmes observations pourraient être pratiquées sur d'autres groupes ou forces politiques. Les méthodes scientifiques ne s'opposent pas à une démarche plus intuitive ou plus littéraire mais la complètent. Les intuitions y constituent des hypothèses à vérifier, les concepts y deviennent opérationnels, les évaluations plus rigoureuses et les limites d'ombres plus clairement indiquées. Par des moyens différents, on cherche à atteindre le même but : la connaissance de la réalité politique.

Cela n'implique nullement que toute la recherche doit s'orienter exclusivement dans cette direction. Sur ce plan d'ailleurs, les chercheurs européens peuvent bénéficier des erreurs commises ou des expériences déjà acquises dans divers domaines. Par surcroît, mon expérience me confirme la *valeur pédagogique de cet effort scientifique* qui oblige à poser clairement les questions et à formuler les hypothèses, à définir les notions que l'on utilise et à contrôler les données et les connaissances dont on dispose. Bref, cet effort nous impose *plus de rigueur et de discipline scientifiques*, mais aussi plus de systématisation, voire de théorie générale. De plus, rien n'empêche que, suivant une tradition bien européenne, on recherche un *équilibre* dans l'utilisation combinée de diverses approches et méthodes. Mais il est évident que l'on ne peut pas se fermer ou résister à ces techniques nouvelles ; en revanche, on doit viser à leur donner la place qui leur correspond dans notre discipline.

Nous devons offrir aux chercheurs les moyens nécessaires pour qu'ils puissent maîtriser ces techniques. Sans délaisser certains travaux expérimentaux, les chercheurs suisses pourraient *mettre à l'épreuve les méthodes quantitatives* ou les analyses systématiques en les employant par exemple *pour étudier un sujet qui fait aussi l'objet d'une étude plus classique*. De la sorte, on peut disposer d'un cadre de référence, d'un ensemble d'hypothèses, mais aussi de correctifs. L'étude quantitative s'inscrirait dans un complexe. Les différentes méthodes deviennent ainsi complémentaires, s'appuient ou se corrigent mutuellement.

Face à ce retard qu'accuse la science politique en Europe et particulièrement en Suisse, quelle est la tâche de notre Association. A mon avis, elle doit, après en avoir pris conscience, chercher à attirer l'attention des autorités universitaires et politiques, voire de l'opinion, sur cette situation qui ne peut que s'aggraver. Qui plus est, notre Association devrait se donner pour but de combler ce retard en proposant, puis en cherchant à faire mettre en œuvre, une politique de recherche, de formation et de coordination.

Après sa fondation, sur l'initiative du professeur Jacques Freymond, son expansion remarquable sous les présidents Roland Ruffieux et Dietrich Schindler, notre Association est parvenue à un moment où elle devrait prendre une part plus active dans le développement scientifique de notre discipline: en définissant, par exemple, un programme-cadre de recherche, en promouvant ou en soutenant des projets communs à plusieurs instituts et en contribuant à leur coordination. Elle devrait donner une impulsion énergique à la formation de jeunes chercheurs ainsi qu'au développement de la recherche de science politique en Suisse. C'est dans ce souci et dans cet esprit que nous suggérons à titre d'essai le projet d'une recherche empirique portant sur l'infrastructure culturelle de la démocratie suisse et utilisant les techniques et les approches les plus avancées en science sociale. Bien que préparée par le Centre de recherche de science politique de Genève, cette idée a été lancée initialement par le professeur Erich Gruner¹. Quelle que soit l'appréciation que l'on porte sur ce projet, force est d'admettre que celui-ci offre au moins un avantage indiscutable: obliger tous les responsables de notre Association à faire un bilan de la situation de notre discipline, à admettre notre sous-développement et, en réagissant à ce retard, à chercher à assurer l'avenir de notre discipline et de la science sociale en Suisse.

II. Comportement politique en Suisse¹

1. Objectifs

a) Donner une nouvelle dimension à la compréhension du processus politique suisse. Cette dimension reposerait sur une exploration systématique des *perceptions* et *préférences* politiques fondamentales ainsi que du fonctionnement de la démocratie semi-directe sur la base d'un échantillon de la population suisse. Cette étude *d'opinion publique* sera complétée par l'étude des *dirigeants* qui accomplissent des fonctions clés dans le processus politique: parlementaires cantonaux et fédéraux, hauts fonctionnaires, représentants d'organisations professionnelles.

b) Nous nous proposons de développer à la fois la *coopération* entre les instituts de science politique suisses et la *capacité* des politologues suisses à utiliser les techniques d'analyse modernes. L'exécution d'un tel projet aurait un impact considérable sur le développement des instruments et du personnel capable de mener à bien ce genre de recherches en Suisse. De la sorte, on pourrait combler le retard qui existe entre la Suisse et d'autres pays de l'Europe occidentale et, en particulier, les Etats-Unis.

¹ Au cours de la préparation de ce projet, nous avons bénéficié des conseils techniques des professeurs Warren Miller et Ron Inglehart (Université de Michigan). W. Miller, auteur de nombreux travaux sur le comportement politique, dirige le Consortium inter-universitaire de science politique. Ron Inglehart, spécialiste de l'analyse de l'opinion publique, est professeur invité du Département de science politique de l'Université de Genève.

c) Les résultats de cette recherche seraient une *contribution* réelle à l'explication du fonctionnement des démocraties dans une perspective *comparative*. Plus d'un élément indique que la Suisse est un cas bien distinct: une analyse des différences et des ressemblances avec d'autres systèmes politiques serait enrichissante pour les uns et les autres. Malgré les difficultés que l'on rencontre à comparer les pays différents, l'utilisation d'une méthodologie comparative apporte des précisions à l'étude des communautés politiques et contribue, selon Gabriel Almond, au développement de la théorie en science politique ¹.

2. Description de la recherche

a) *Apport général* : De nombreuses *explications* ont été proposées pour interpréter la stabilité politique de la démocratie suisse. On a invoqué notamment, dans l'optique institutionnelle, le degré élevé de la *décentralisation* qui permet d'éviter des conflits entre groupes linguistiques ou religieux, en leur offrant la possibilité de résoudre un grand nombre de leurs problèmes au niveau local plutôt que de les répercuter au plan national, où l'un de ces groupes pourrait chercher à imposer sa solution uniforme aux autres.

Le fédéralisme paraît être une réponse appropriée aux problèmes que soulèvent les diversités internes, mais à lui seul il n'est pas une garantie de coexistence harmonieuse. Les institutions politiques, même adéquates, reposent sur l'existence de valeurs politiques, de normes, de capacité et de traditions. Cet ensemble est désigné par le terme de *culture politique*.

Le « compromis suisse » ou la « coopération gouvernementale », reflète peut-être des aspects plus fondamentaux de la culture politique, du comportement et des attitudes politiques. Des études excellentes ont été consacrées à cet aspect de la vie politique suisse, telles que celle de Denis de Rougemont ². Mais ces travaux demeurent presque exclusivement littéraires et impressionnistes.

b) *Sondage d'opinion* : De ces études on peut dégager des hypothèses et les vérifier en recourant aux techniques de sondage d'opinion publique et en interviewant des élites. Pour étudier ces divers aspects, nous proposons d'effectuer un sondage d'opinion sur un échantillon représentatif de l'électorat suisse dans la période immédiate qui suit les élections fédérales de 1971.

Les questions porteraient notamment sur les intentions de vote, sur les préférences politiques, sur les motivations, sur la participation aux activités des partis politiques ainsi que sur les problèmes importants. On étudierait également les attitudes fondamentales de l'électorat qui expliquent son comportement lors des élections: Comment les électeurs perçoivent-ils et évaluent-ils les institutions politiques suisses? quel est leur sentiment à

¹ *Contemporary Political Science, op. cit.*, p. X et 13 et ss.

² *La Suisse ou l'Histoire d'un peuple heureux*, Paris, 1965.

l'égard de l'efficacité de la participation politique, de la démocratie semi-directe et quelles sont leurs attitudes à l'égard d'autres groupes ou organisations en Suisse ? Ce ne sont là que quelques indications, le questionnaire devant être établi en se fondant sur l'expérience et sur les intérêts et hypothèses de ceux qui prennent part à la recherche.

c) *Interviews des dirigeants* : Pour tenir compte de l'importance de la consultation dans le *processus décisionnel* et pour interpréter ces données sur l'opinion publique dans un contexte plus large, l'étude de l'opinion publique serait complétée par des interviews des dirigeants qui occupent des positions clés dans le processus politique suisse¹. Il existe une série d'études importantes consacrées aux élections ainsi qu'aux fonctions de différents groupes d'intérêt et partis politiques². Notre projet viserait à donner, en collaboration avec plusieurs auteurs de ces travaux, une nouvelle dimension à ces études.

Nous proposons d'utiliser des interviews type sur un échantillon représentatif afin de pouvoir procéder ensuite à une analyse quantitative. Ces interviews seraient étroitement coordonnées avec celles relatives à l'opinion publique afin d'autoriser des comparaisons utiles entre *perception* et *comportement* des masses et des élites. Cette comparaison permettrait d'explorer l'influence d'un niveau à l'autre ainsi que d'apprécier dans quelle mesure les groupes dirigeants et le public général ont des visions concordantes ou divergentes des normes et du déroulement du processus politique. Ainsi, par exemple, il serait possible d'évaluer dans quelle mesure les parlementaires suisses sont conscients des aspirations de leurs électeurs et dans quelle mesure ils s'y conforment. Du moins, l'influence des électeurs sur leurs représentants pourrait être ainsi estimée.

Par là même, une connaissance plus solide serait acquise concernant les degrés de conscience de l'opinion publique des processus politiques au niveau des dirigeants, ainsi que de l'influence que les leaders importants de cette opinion publique peuvent exercer sur différents groupes. Enfin, sur cette base plus objective pourraient se greffer des comparaisons entre processus politiques de divers cantons qui se distinguent par leurs structures sociales et par leur configuration linguistique.

3. *Formation de chercheurs, collaboration extérieure et moyens disponibles*

a) *Formation de chercheurs* : Pour mener à bien cette recherche, il faudra former de nouveaux politologues en Suisse et disposer de moyens supplémentaires. Cette opération en commun donnera une forte impulsion au développement de la science politique en Suisse pour les prochaines années.

¹ L'analyse de ces processus recourrait à une gamme complète de techniques (optique décisionnelle, processus, analyse de documents, etc.).

² ERICH GRUNER, *Die Parteien in der Schweiz*, Berne 1969, p. 180 et ss. ainsi que les études de MEYNAUD, MEYNAUD-KORFF, BUSER, MASSENATAT, GILG, etc.

A cet effet, les jeunes chercheurs suisses en science politique recevraient une *formation complémentaire* au cours d'un stage d'été organisé par le *Consortium interuniversité pour la recherche politique* à l'Université de Michigan, à Ann Arbor.

Cet échange de personnel scientifique pourrait se faire dans le cadre d'un accord de collaboration qui est déjà mis en œuvre entre le Centre de recherche de science politique de Genève et le Centre d'études politiques de l'Université de Michigan ¹.

En associant à ces travaux les politologues suisses de divers instituts un double résultat pourrait être obtenu: formation poussée des chercheurs dans ce domaine de pointe et collaboration d'instituts de science politique de différentes universités suisses sous l'égide de l'ASSP.

Un sous-produit important résulterait de cette recherche: collecte de données empiriques relatives au système politique suisse qui, par surcroît, donneraient lieu à plusieurs types d'analyses additionnelles (analyse écologique et statistique, analyse des corrélations). Avec les données obtenues par des chercheurs d'autres pays, les nôtres seraient mises à disposition des membres de l'ASSP ainsi que d'autres universitaires et chercheurs suisses.

b) Analyse comparative : Les résultats seraient analysés dans une perspective comparative. De la sorte on pourrait contribuer à comprendre les processus démocratiques et à apprécier leur capacité de répondre au défi des sociétés industrielles complexes, des changements sociaux et des innovations. Notre questionnaire serait conçu de façon à permettre, tout en conservant sa singularité, la comparaison avec les études similaires déjà effectuées ou en cours dans 11 pays: Grande-Bretagne, Pays-Bas, Suède, France, Allemagne, Italie, Etats-Unis, Canada, Australie, Japon et Inde ².

Certains problèmes apparaissent comme communs à ces sociétés. Ainsi, par exemple, le contrôle de l'administration par les citoyens et par leurs représentants. Certes, la Suisse se distingue par certains mécanismes, dont le référendum qui vise à maximiser le rôle des électeurs et de l'opinion publique dans le processus de décision. Néanmoins, dans la plupart de ces démocraties la question se pose de savoir si, dans les conditions actuelles, les institutions démocratiques traditionnelles sont en mesure d'assurer une participation adéquate des citoyens.

Pour l'analyse comparative, nous disposerions des données et des expériences obtenues par des chercheurs des pays ci-dessus mentionnés. En coordonnant cette série d'études de pointe entre divers centres et pays, une contribution effective serait apportée au progrès cumulatif de la connaissance en science politique.

¹ Pour l'élaboration du projet, ainsi que pour la suite des travaux, nous pourrions consulter les professeurs Warren Miller et Ronald Inglehart (Université de Michigan).

² Cette série d'études est effectuée par des chercheurs de ces pays, en collaboration avec le Centre d'études politiques de l'Université de Michigan que dirige le professeur Warren Miller. Celui-ci assure, de ce fait, la coordination de ces projets.

Conclusions

1. *Le retard de la Suisse* par rapport aux pays occidentaux et notamment aux Etats-Unis est évident.
2. L'ASSP se doit en conséquence de donner une *impulsion vigoureuse* au développement des enseignements et de la recherche dans les domaines de pointe en science politique.
3. La mise en œuvre d'un projet ouvert à l'adhésion des instituts et chercheurs intéressés permettrait de *former des chercheurs*, de doter d'un meilleur *équipement scientifique* les centres universitaires, ainsi que de contribuer à la compréhension scientifique de la démocratie suisse et à la comparaison avec d'autres démocraties.
4. L'ASSP se propose de préparer un programme-cadre de recherches dans lequel s'inscriraient les différents projets qui, de ce fait, seraient coordonnés et pourraient être présentés en commun au Fonds national suisse de la recherche scientifique.

